

# Cimetière

*Le cimetière de Saint Étienne de Montluc est situé rue Lamennais, il est ouvert au public chaque jour du 8h à 19h.*

Les personnes domiciliées sur la commune ou les ayants droit bénéficiant d'une sépulture de famille peuvent être inhumées dans le cimetière communal.

Le cimetière est ouvert au public :

- du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, de 8h à 19h
- du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, de 8h à 20h

Le CCAS est à votre écoute pour toutes demandes de renseignements ou de démarches concernant le cimetière :

- Concession de 15 ou 30 ans
- Caveau
- Terrain commun
- Colombarium
- Caverne
- Jardin du Souvenir

[Consulter le règlement intérieur](#) 

## CONTACT



SERVICE À LA POPULATION  
**Centre Communal  
d'Action Social**

0240869917

@ Courriel

🌐 Site Internet

## Et aussi

### CCAS



### Actes d'État Civil

---

- DEMANDER UNE COPIE OU UN EXTRAIT D'ACTE D'ÉTAT CIVIL
- LIVRET DE FAMILLE
- SE MARIER
- SE PACSER
- RECONNAÎTRE UN ENFANT

### Ma commune

---

- DÉCOUVRIR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC
- CONSEIL MUNICIPAL
- SERVICES MUNICIPAUX
- ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX
- PUBLICATIONS MUNICIPALES

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-cadre-de-vie/cimetiere-2845.html>

